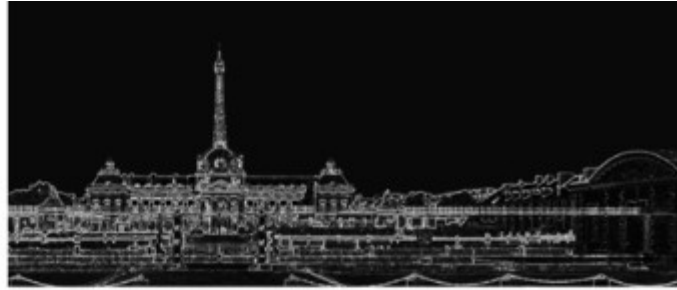


Présentation du dossier 32 « *Face aux ruptures, être prêt.* »

Les lignes qui suivent visent à replacer l'article que vous allez lire dans le cadre général du prochain dossier du [Cercle Maréchal Foch](#), « *Face aux ruptures, être prêt* ».



Novembre 2025

Face aux
ruptures,
être prêt.

32

En effet, début 2025, le Cercle Maréchal Foch diffusait via THEATRUM BELLI son dossier de réflexion n° 31 « [Le temps des ruptures](#) ». S'appuyant sur le vote récent de la loi de programmation militaire 2024-30, le dossier prenait acte des nouvelles formes de conflictualité, du retour de la force désinhibée comme composante des relations interétatiques, du choc culturel que le retour de la guerre en Europe orientale constituait pour les populations « *apaisées* » de l'Union européenne, vivant dans un espace sans frontières, sans ennemi, sans idéologie collective...).

On y évoquait les enjeux nationaux et internationaux, les défis technologiques et capacitaires, les questionnements éthiques et moraux qui découlaient de ce « *changement d'époque* ».

Un nouveau dossier, n° 32, est en cours de rédaction, intitulé « **Face aux ruptures, être prêt** ». Sans empiéter sur le rôle des organismes officiels et s'inspirant de la version 2025 de la revue nationale stratégique, il vise à dégager des principes généraux ou des orientations plus techniques qui pourraient soutenir les réflexions de tous ceux que le sujet de la défense nationale, dans le cadre européen, intéresse et, aujourd'hui, préoccupe. Ce dossier se refuse à un pessimisme qui encombre souvent les analyses de la situation actuelle et, en contrepoint de ce pessimisme du chemin à parcourir, entend mettre en avant un optimisme d'action et du but atteignable. Il entend cependant rester lucide et réaliste en s'appuyant sur l'expérience du passé, lointain comme plus récent...

Les allusions à « *l'entre-deux guerres* » étant nombreuses aujourd'hui, la première partie du dossier regroupera quelques éclairages sur les années 1935-1940. Il ne s'agit pas réécrire « *L'étrange défaite* » sans le talent de Marc Bloch, mais de choisir dans les prémices de la catastrophe de 1940 quelques instants où, avec le recul, il paraît incompréhensible qu'un voyant rouge ne se soit pas allumé sur le tableau de bord national, ou plutôt, s'étant allumé, pourquoi il fut si difficile de se préparer à l'épreuve qui s'annonçait.

Plus près de nous, la deuxième partie fait appel directement à nos rédacteurs, tous acteurs de la fin de guerre froide et de « *la guerre mondiale de la France* » pour reprendre le titre d'un livre récent de Michel Goya. À partir de la fin des années 1970, et surtout de 1990, les armées françaises (et l'on s'intéressera plus particulièrement à l'armée de Terre) ont été placées dans des situations opérationnelles imprévues, lointaines et exigeantes, dans un contexte de réduction de leurs moyens. De l'avis général, si les buts politiques furent loin d'être toujours atteints, les buts militaires le furent, avec plus ou moins de publicité, au prix d'efforts, y compris humains, souvent occultés. Cette partie récapitulera certains de ces efforts et permettra, nous l'espérons, de croire au « *succès des armes de la France* » pour les défis qui s'ouvrent désormais à nos armées.

La troisième partie se lancera dans l'exercice de la prévision dont on sait la difficulté, surtout, pour reprendre la boutade célèbre, lorsqu'elle traite de l'avenir. Il s'agira en fait d'un exercice de conviction de la part de rédacteurs qui, forts de leur expérience passée mais également de leur enracinement dans les réalités du moment, mettront sur la table « *de la nourriture pour l'esprit* », sans obligation de consommer !

Innovation majeure par rapport aux dossiers précédents, nous avons choisi de ne pas attendre d'avoir réuni l'ensemble des contributions de ce dossier n° 32 pour les mettre à la disposition de nos lecteurs. Elles seront publiées par THEATRUM BELLI au fur et à mesure de leur disponibilité, avant d'être réunies sous une forme complète. Vous trouverez donc ce rappel du but général et de l'articulation du dossier en tête de chaque publication, accompagné de l'indication de la partie à laquelle elle se rattache.

En conclusion du dossier 32 « Face aux ruptures, être prêts », le Général de corps d'armée (2S) Michel Grintchenko, Président du Cercle Maréchal Foch, pose la

question...

Au terme du dossier 32, il convient de se poser la question du niveau d'ambition de l'armée de Terre pour faire face aux multiples sollicitations et missions qui pourront être les siennes dans les cinq ans à venir. Il ne s'agit pas de paraphraser les documents officiels qui fixent ce genre d'objectifs, mais de tirer les conséquences de ce qui a été mis en lumière dans les différents articles du dossier 32, ainsi que des nombreux scénarios qui abondent dans la presse et les ouvrages spécialisés. En voici quelques exemples :

- S'inspirant du modèle de la remilitarisation de la Rhénanie en 1936 appliqué à la ville estonienne de Narva, **Carlo Massala**^[1] décrit, dans son ouvrage « *la guerre d'après* », un test mené par la Russie pour éprouver la viabilité de l'article 5 de l'OTAN^[2]. Située en Estonie et séparée de la Russie par un fleuve étroit, la ville de Narva est aujourd'hui peuplée de plus de 50.000 habitants, à plus de 90 % russophones. Une situation qu'exploite Vladimir Poutine pour montrer que Narva constitue une « *terre russe* », qui n'a rien à faire en Estonie et dont il prend possession pour protéger les minorités russes en danger.
- Dans un article de 2025 publié dans la revue Commentaires, **Benoît d'Aboville et Antoine Bouvier**^[3] décrivent un scénario pratiquement similaire mais où la dissuasion avancée française parvint à contrer les visées de la Russie sur les États baltes, en montrant que les intérêts vitaux de la France ne s'arrêtaient pas au corridor de Suwalki, reliant Kaliningrad à la Biélorussie.
- **Alexandra Saviana**^[4] dans son ouvrage « *les scénarios noirs de l'armée française* » détaille 11 scénarios qui impliquent l'armée française dans tous les points du globe.

Tous ces scénarios sont très bien documentés sur le plan politique et diplomatique. Ils demeurent beaucoup plus évasifs sur les aspects militaires, sur lesquels les auteurs glissent rapidement, faisant une confiance totale dans les capacités militaires de l'OTAN, toujours bien supérieures à celles de la Russie.

Un ouvrage fait un peu exception. **ZAPAD**^[5] d'Antoine Camus et Paul-Marie Vachon est extrêmement bien documenté sur l'armée française, sur les plans tactique et technique. Le roman décrit les combats que mène la Russie contre l'Ukraine et l'OTAN entre 2028 et 2029 et met en exergue combien l'élan russe ne peut que se briser face aux forces et à la détermination occidentales.

Il ne s'agit pas de s'aventurer ici à imaginer un scénario pour accompagner le message que l'on voudrait faire passer, décrivant l'armée française totalement prête à affronter ses missions. L'objet est plutôt d'examiner l'environnement qui cadre le besoin ainsi que les principales lignes de cohérence susceptibles de structurer l'armée de Terre française d'ici 2031.

N'oublions pas que les exercices de planification sont fondés sur des incertitudes figées dans des hypothèses de départ. Mais dans un monde mouvant, les vérités d'un jour peuvent être

balayées le lendemain, victimes d'une surprise stratégique. L'outil de défense doit donc être solide pour résister au choc, mais suffisamment souple pour s'adapter aux contingences, sans l'être trop pour rester crédible vis-à-vis des alliés et des engagements internationaux.

Il est important de bien comprendre la complémentarité entre les armées, sans entrer dans le jeu de leurs rivalités, que ce soit en termes de tradition ou de conquête des ressources financières. Toutes, elles servent la France avec la même volonté d'excellence. Les mettre en concurrence n'aboutirait qu'à des choix tronqués, où les intérêts particuliers prendraient le pas sur l'intérêt général.

Il faut en revanche comprendre ce qui les sépare, au-delà du milieu dans lequel elles évoluent. Spontanément on penserait à puissance, allonge et souplesse pour la Marine et l'armée de l'Air et rusticité et frugalité pour l'armée de Terre. C'est trop caricatural pour être vrai, mais l'histoire nous permet de saisir certains détails, non dénués d'intérêt pour affiner ce premier constat.

L'armée de Terre possède certaines caractéristiques qui lui sont propres et que l'on retrouve d'une façon emblématique dans l'exemple de la bataille de Verdun. Elle tient le terrain, elle encaisse des coups et elle admet de se sacrifier à cet endroit et à ce moment précis, car si elle faiblissait, le pays serait livré en pâture à l'ennemi. Quand on sait qu'il n'y aura pas de deuxième chance, la distribution initiale revêt une importance capitale.

La Marine et l'armée de l'Air suivent une logique différente, qui peut bien sûr conduire au même sacrifice. Elles mènent toutes les deux une guerre d'attrition de potentiel, dans laquelle il faut saisir l'endroit et le moment favorable pour détruire le potentiel de l'ennemi, quitte à esquiver et reporter l'affrontement dans des circonstances plus favorables.

Une option que possède rarement l'armée de Terre. C'est ce qui différencie schématiquement les batailles de France et d'Angleterre de 1940. La France a perdu sa bataille quand la *Wehrmacht* a percé le front à Sedan entre le 10 et le 16 mai 1940. La défaite s'est inscrite à cet endroit et la situation n'a jamais pu être rattrapée. En revanche, de juillet à octobre 1940, l'Angleterre gagne sa bataille en n'ayant paradoxalement encaissé que des défaites tactiques. En effet la *Luftwaffe* est pratiquement parvenue à chaque mission à bombarder l'Angleterre, mais à un prix déraisonnable.

Logique d'espace et de temps, logique de potentiel ; deux façons complémentaires et non interchangeables d'obtenir la victoire. Les trois axes qui suivent se situent dans la perspective de l'armée de Terre, qui se sait, à certains moments de la guerre, l'ultime rempart de la cité avant la défaite ou le feu nucléaire.

Le premier axe consiste à disposer d'une armée de Terre apte à protéger la France et les Français. Le suivant décline les conséquences des engagements de la France dans les alliances et coalitions pour lui permettre de tenir son rang, sans se tromper de guerre. Enfin le dernier découle du niveau d'excellence qui doit être le sien, en tant qu'armée de Terre dont l'action épaula la dissuasion nucléaire. Dernier rempart avant la menace d'emploi du feu nucléaire, elle doit traiter à son niveau toutes les actions de contournement de la dissuasion ; vaste programme !

Protéger la France et les Français

Les articles sur la Seconde Guerre mondiale ont souligné que ce point constituait la raison d'être de la Défense Nationale. La mission de l'armée de Terre est prioritairement de détruire ou neutraliser sur le sol national ou hors des frontières, un ennemi lié à une agression extérieure. Mais elle doit également assumer un certain nombre de responsabilités sur le territoire national, où son action s'inscrit dans une défense beaucoup plus large.

Le dispositif national de défense et sécurité organise l'action des ministères à travers une architecture cohérente dans laquelle chaque composante de l'État a sa part de responsabilités. Les ministères civils organisent la défense non-militaire, composée de la défense civile (regroupant la sécurité publique et la sécurité civile) et la défense économique. Le ministère des armées est responsable de la défense militaire qui engage chaque armée et composante dans son domaine de responsabilité : à l'armée de Terre la défense opérationnelle du territoire, à la Marine la défense maritime du territoire, à l'armée de l'Air et de l'Espace la défense aérienne. Des services spécialisés sont responsables de la défense dans leur domaine : cyberdéfense, défense spatiale et défense informationnelle.

Cette organisation permet de couvrir un large éventail de menaces en additionnant les capacités de chaque ministère. L'armée de Terre complète ainsi sur le territoire national l'action des forces de sécurité intérieure (police, gendarmerie et autres service spécialisés).

Le point délicat se situe dans les interfaces entre les ministères, aussi bien sur le plan des missions, des équipements que des recrutements. Il est important que les forces du territoire national puissent être interopérables, avec des moyens de communication et des procédures compatibles. Un vaste chantier porté par l'interministériel ; une structure qui a parfois du mal à s'imposer face aux baronnies ministérielles.

Un des risques qui pèsent sur la liberté d'action de l'armée de Terre est qu'elle se fasse absorber bien au-delà des 10 000 hommes qu'elle envisage de déployer au maximum sur le territoire national, notamment au regard des quelques 1 500 points d'importance vitale (PIV) à surveiller et protéger. Dans les scénarios du pire, quand on additionne l'ensemble des besoins de protection, incluant les responsabilités découlant des engagements nationaux vis-à-vis du fonctionnement de l'OTAN, on atteindrait un volume de forces d'environ 30 000 combattants, à mettre en corrélation avec une force opérationnelle de moins de 80 000 hommes. N'oublions pas que la France est également très vulnérable dans ses implantations outre-mer et que ces différents théâtres lointains (Antilles-Guyane, Nouvelle-Calédonie, Réunion, Pacifique...) sont consommateurs en troupes et matériels.

La nécessité de disposer d'effectifs bien supérieurs aux prévisions de la LPM n'est pas une hypothèse à écarter, car on n'imagine mal la France se laisser mettre à feu à sang sous le regard de près de 70 millions de Français, cantonnés au rôle d'otages et spectateurs désabusés d'un conflit, où il leur serait interdit de prendre part. L'Ukraine en guerre ne dispose-t-elle pas de 800 000 combattants pour une population résiduelle inférieure à 40 millions d'habitants ? Nous pouvons oser une telle comparaison, car c'est bien de guerre dont nous parlons.

Des combattants, il y en aura le moment venu ; n'en doutons pas un instant ! Mais il faut que cette « *levée en masse* » soit pensée et organisée, pour ne pas tomber dans les travers vécus lors de la mobilisation de 1939 qui a paralysé une partie de l'effort de défense. Comme ce fut le cas lors de la Seconde Guerre mondiale, nous constaterons rapidement que l'esprit de défense est ancré dans le cœur de chacun. L'important est que ses manifestations, matérialisant et encadrant un sursaut de légitime défense individuelle ou collective, se fasse dans des structures de cohérence qui défendent l'État et non les intérêts individuels. Milices d'autodéfense et forces supplétives jalonnent l'histoire des pays en guerre. Favorisées par l'État en mal de moyens ou émergeant de fait à partir de sa faillite, elles posent la question de la conduite de la suite de la guerre. L'exemple de la désagrégation des pays en guerre au Proche Orient ou en Afrique sous le poids des factions armées montre bien qu'il s'agit pour les planificateurs d'un scénario cauchemardesque, où la force échappe au contrôle de l'État.

Soit on parle de ses cauchemars, soit on les garde pour soi. Mais le déni nous protégera-t-il de la réalité ? Les articles sur la Seconde Guerre mondiale ont évoqué le rôle fondamental de l'Organisation de Résistance de l'Armée (ORA) à partir de 1943. Tous les cadres qui ont rejoint la clandestinité ont structuré les FFI sur un plan militaire. Qui plus est, ils ont placé leur action en cohérence avec celle du gouvernement, nous épargnant les luttes fratricides qui peuvent opposer des factions rivales lorsque l'État est à prendre. Ces cadres constituèrent l'armature de sécurité régaliennne des FFI. Pour sa part, Marc Bloch nous a montré combien le chaos s'inscrivait dans les organisations dès que le corps des officiers faiblissait.

Bien sûr, l'armée de Terre ne doit pas se préparer à une libanisation du pays, au sens de la poursuite des combats locaux pour des intérêt partisans ; c'est une hypothèse peu vraisemblable. Mais elle doit anticiper un recrutement probablement supérieur sur le long terme aux effectifs de réservistes prévus dans la LPM. Que sont 50 000 réservistes dans 5 ans sur une population de presque 70 millions d'habitants quand Israël a revendiqué en avoir mobilisé plus de 300 000 en quelques jours après les massacres du 7 octobre 2023 ?

Le recrutement d'une force ou la levée en masse ne s'improvisent pas. Il faut accueillir les personnes, les équiper, les former (même sommairement), utiliser au mieux leurs compétences et surtout les encadrer. Tout ceci demande de penser les choses dans une démarche qui pourrait s'inscrire dans une logique DORESE^[6]. Ne faudrait-il pas se débarrasser du tabou qui pèse sur l'idée d'une armée territoriale de proximité en étudiant l'encadrement et l'organisation d'une mobilisation touchant plusieurs centaines de milliers de personnes ? Ne nous exposons pas aux reproches formulés par Paul Reynaud et Marc Bloch aux dirigeants militaires de 1940 de ne pas avoir su penser la guerre !

Le second point important est celui de la protection des Français. Sur le territoire national, la question se pose peu pour l'armée de Terre, très loin de l'action des composantes civiles dont c'est la mission principale, hormis bien sûr la BSPP^[7] et la BMSC^[8] mises à disposition à cet effet.

Il en est tout autrement à l'étranger où nos ressortissants sont parfois en danger. Nous avons laissé germer la haine du Français en Afrique, en laissant se développer une réécriture

calomnieuse de l'histoire. Face à une population jeune, sous-instruite et manipulée, les réflexes du bon sens sont annihilés, exposant les personnes à croire fermement les mensonges les plus gros. À lui seul, le bon sens ne ramènera pas à la raison ces populations instrumentalisées. Les pires scénarios décrivent ces populations comme des armes de guerre lancées contre la France, que ce soit avec des vagues d'immigration, le grand nombre de volontaires prêts à venir perpétrer des attentats ou par des exactions contre nos ressortissants.

L'armée de Terre doit conserver les capacités de participer à des opérations d'évacuation de ressortissants. Qu'elles soient ponctuelles, lors d'opération coup de poing à base de forces spéciales ou plus ambitieuses pour répondre à des cas plus complexes. Depuis quelques années, l'Afrique a été mise entre parenthèses par la France. Pourtant la deuxième partie du dossier nous a montré combien notre destin était lié à l'Afrique. Nous y avons fait de très grandes choses et commis bien sûr des maladresses. Mais peut-on se désintéresser d'un tel foyer de déstabilisation ? Les vents politiques peuvent tourner et il n'est pas improbable que l'armée française ait à y reprendre pied. Dans ce cas, il faudra conserver des forces disponibles pour servir une politique africaine nationale dont nos principaux alliés ont toujours eu beaucoup de difficultés à partager l'intérêt.

Face à l'ensemble de ces exigences, il nous est interdit de nous bercer d'illusions sur les capacités réelles de nos armées. Certes, celles-ci disposent d'une faculté d'adaptation éprouvée, mais le manque de volume maintes fois souligné réduira considérablement nos options dans le cas d'un engagement majeur ou face à des crises multiples. Les armées constituent une « assurance-vie » de notre pays. Elles doivent résulter d'un équilibre entre les menaces extérieures et les ambitions de nos décideurs politiques. Dans ce domaine, le moindre déséquilibre pourrait conduire à des situations dramatiques.

Tenir son rang dans les alliances

Car dans le même temps, le péril a ressurgi à l'Est, faisant craindre pour la paix dans l'Union Européenne. Le terme alliances est dans le titre volontairement laissé au pluriel, car il s'agit bien sûr en premier lieu de l'OTAN, mais également de toutes les configurations autour d'opérations menées par l'Union européenne, les Nations Unies, des structures *ad-hoc* ou strictement bilatérales répondant à un besoin particulier.

La deuxième partie du dossier a montré que l'armée de Terre française a toujours su s'adapter aux missions même les plus imprévues au cours de la période de la guerre froide, puis des OPEX. Il est donc essentiel de ne pas tout vendre à l'OTAN et de conserver à sa main des moyens suffisants. C'était la volonté du Général de Gaulle en quittant le commandement intégré de l'OTAN en 1966.

La menace russe aux frontières et le potentiel retrait américain placent les pays européens devant leurs responsabilités. Les scénarios étudiés évoquent une agression sur les pays baltes et la Pologne. Qu'en serait-il de l'article 5 ? Devrions-nous affronter militairement les troupes russes, à présent très aguerries, maîtrisant totalement l'emploi des drones, des frappes dans la profondeur, les attaques cyber, le déni d'accès par brouillage, disposant d'une insolente

supériorité en feux d'artillerie et obtenant l'usure du moral et la surprise politique par les actions hybrides tous azimuts ?

Tout ceci génère un besoin qualitatif et quantitatif de forces occidentales, dans une logique de durée. Quatre années de guerre, des pertes humaines considérables pour des gains tactique limités n'arrêtent pas la Russie. Un pays qui considère avoir rendez-vous avec l'histoire et ne peut admettre la proximité géographique l'OTAN, jugée menaçante. Un peuple qui accepte la souffrance et l'autorité incontestable de l'État, dans un pays grand comme un continent. Une société qui n'entre pas dans les abaques des valeurs occidentales, fondées sur les droits humains, le PIB, la croissance et le bonheur individuel. Une énigme que l'Occident a du mal à déchiffrer. L'admirable résistance de l'Ukraine constitue une autre énigme, celle d'une société toute entière dressée pour défendre sa liberté, quitte à en perdre la vie. Une attitude qui semble surgie de l'histoire, mais qui est pourtant bien réelle aujourd'hui et qui a bouleversé la façon de faire la guerre.

Les différents scénarios, connus du public et cités plus haut, retiennent une très haute montée en gamme qualitative des armées et notamment de l'armée russe mâtinée paradoxalement de beaucoup de rusticité. La masse constitue le facteur premier de puissance, une masse que l'on peut voir s'éroder et qui permet d'encaisser des pertes qui, pour les armées occidentales, n'ont rien à voir avec celles connues durant les cinquante dernières années. Russes et Ukrainiens ont retrouvé le parfum de Verdun, où la tactique n'a plus beaucoup d'importance face aux pertes que l'on inflige à l'autre avec le maximum de brutalité. Sommes-nous prêts à faire ce genre de guerre si loin de notre sol ?

La masse est un facteur qui devient incontournable si l'on intègre un éventuel désengagement des troupes américaines, dont il faudra combler le vide pour conserver aux plans de l'OTAN toute leur cohérence. L'OTAN a beaucoup évolué ces dernières années donnant tort à ceux qui ont réellement cru à sa mort cérébrale. Les unités sont testées avant de prendre le tour d'alerte. L'alliance adopte des tactiques simples fondées également sur la brutalité des feux et sa puissance aérienne, dans une machinerie complexe qui va organiser une lutte de puissance face à un autre bloc de puissance. La logistique, les dépôts, la réalité des forces, tout ceci conserve une importance capitale. N'oublions pas bien sûr la qualité des équipements, fruits d'une politique industrielle et d'achat de haut niveau. La troisième partie du dossier a évoqué les défis de modernité que veut dominer l'armée de Terre avec la numérisation et la digitalisation du champ de bataille, la robotisation et l'utilisation de technologies civiles.

Mais peut-on encore conserver son indépendance face aux engagements qu'induit l'appartenance à l'OTAN ? D'aucuns diraient qu'à mettre le doigt dans l'OTAN, on y laisse la main et bien plus. C'est ce qui explique en partie la perplexité des partenaires européens lorsque la France leur évoquait une structure européenne distincte de l'OTAN. Ils en étaient pour la majorité incapables, ayant tout donné à l'OTAN. Consciente de ce risque, la France poursuit son jeu subtil d'intégration et d'indépendance. Mais jusqu'à quand cela restera-t-il possible, notamment si les Américains se désengageaient massivement ? Car le besoin en troupes sera crucial pour s'opposer au plan de mobilisation russe de plus d'un million et demi de soldats !

L'armée de Terre française s'est fixée des objectifs plus modestes, conformes à ses capacités

financières. Elle disposera d'une division aux standards de la haute intensité en 2027 et d'un corps d'armée, susceptible d'intégrer des éléments étrangers en 2030.

D'autres engagements à honorer concernent les missions de l'UE, liées à l'assistance aux pays candidats à l'intégration, malgré le quasi-veto russe de voir cette organisation se rapprocher encore de ses frontières. Il s'agit avant tout des pays des Balkans^[9], de l'Ukraine, de la Moldavie et de la Géorgie. Des scénarios envisagent une reprise de l'instabilité dans les Balkans, amenant l'UE à renforcer la mission *Althéa* présente en Bosnie-Herzégovine. Ceci générerait la montée d'un besoin différent de celui de l'OTAN à base de troupe entraînées au contrôle de foule et à agir dans un contexte civilo-militaire, bien sûr sous très forte pression médiatique.

L'ONU ne devrait pas également être abandonnée et la France pourrait être amenée à participer à des missions notamment post-FINUL ou-post guerre au Moyen-Orient. Encore des effectifs qui seront engagés dans des missions où il sera indispensable que la France tienne son rang !

Réagir à tout imprévu, en épaulant la dissuasion nucléaire

Dans une logique de confrontation avec la Russie, la géographie favorise considérablement la France, placée naturellement en deuxième échelon. Avant que les forces terrestres russes ne l'atteignent, il faudra qu'elles traversent la Pologne et l'Allemagne, mouvement qui s'apparentent à la difficile marche victorieuse de l'armée Rouge en 1945. Faire passer la France par solidarité en premier échelon relève d'un choix politique important.

Tout en marquant la solidarité et la générosité de la France, cette décision intègre une partie de nos forces à la mécanique décisionnelle de l'OTAN et à son premier échelon. Cela pourrait réveiller un sentiment de déjà vu, lorsque l'armée française a dû en 1940 se précipiter en Belgique pour des raisons politiques pour y faire face aux armées allemandes, pas au meilleur endroit, ni au meilleur moment. Mais c'est sans compter sur l'épaulement au nucléaire des forces, où c'est en fait la dissuasion nucléaire française qui s'est avancée. Avons-nous pour autant abaissé le seuil d'emploi du nucléaire en nous privant d'une bataille conventionnelle que l'on aurait pu gagner ?

C'est un dilemme tactique bien connu, entre « *la défense de l'avant* » imposée pour des considérations politiques, où chaque mètre carré perdu est un crève-cœur et « *la manœuvre dans la profondeur* » préférée des militaires, où l'important est de détruire les forces ennemies, même s'il faut pour le faire les attirer sur son propre sol. Cela consiste à accepter de perdre du terrain pour se placer en position de force.

La manœuvre tactique repose sur la succession de deux actions. La rupture du front sur une largeur suffisante et l'exploitation dans la profondeur du dispositif de l'ennemi pour se livrer à

un véritable carnage dans sa zone arrière, particulièrement sur sa logistique et ses moyens de commandement. C'est ce que firent les Allemands à partir du 10 mai 1940 déversant dans la profondeur du dispositif français une masse de chars et de soldats capables de cloisonner jusqu'à la mer les forces engagées imprudemment en Belgique. Ce scénario cauchemar a hanté bien des états-majors, où croyant la victoire à portée de main, on se retrouve très rapidement cisailé et vaincu, sans avoir rien vu venir.

Les Soviétiques se dotèrent conceptuellement de l'outil nécessaire, avec ce qu'ils appelèrent à l'époque le Groupement Mobile Opératif (GMO). Fort de deux à trois divisions blindées considérablement renforcées, le GMO était capable de percer les défenses de l'OTAN jusqu'au Rhin, en semant des dégâts épouvantables sur les arrières. La parade fut trouvée du côté français en 1984 avec la création de la Force d'Action Rapide, qui regroupait les 47 000 hommes des unités les plus réactives de l'époque^[10]. Le choix fut alors fait de privilégier la rapidité au détriment de la puissance et de la robustesse. Puissance, agilité, protection, un triptyque qui guide les choix lorsque l'on construit un char de combat, mais également lorsque l'on façonne les grandes unités.

La FAR d'hier alignait 240 hélicoptères de combat, plus de 200 blindés légers, 200 pièces d'artillerie et 5 000 armes antichars. Des chiffres qui peuvent laisser rêveur aujourd'hui, car il ne s'agissait que d'un des trois piliers de l'armée de Terre française de l'époque, aux côtés de la 1^{ère} armée et de la défense opérationnelle du territoire. Certaines grandes unités comme la FAR étaient professionnelles et d'autres, comme le corps blindé mécanisé de la 1^{ère} Armée, constituées par la conscription.

Certains scénarios militaires d'aujourd'hui, notamment testés en wargame, posent la question de savoir si la France possède encore la capacité de s'opposer à une percée du front de l'OTAN par l'armée russe. Certes elle dispose du Corps de Réaction Rapide-France (CRR-FR), certifié OTAN, mais son changement d'appellation au 1er janvier 2026 en 1^{er} Corps d'Armée a levé l'ambiguïté sur sa capacité de réaction. Ce n'est pas sa vocation première, comme c'était par construction celle de la FAR.

Ces scénarios posent également la question des seuils justifiant la décision d'intervention, en supposant que tout n'ait pas été affecté à l'OTAN à travers des plans de défense contraignant. Comment alimenter les forces en alerte à 6 mois qui seront engagées à la suite d'une décision de mise en œuvre de l'article 5 ? Quelles seront les décisions nationales à suggérer en cas d'attaque limitée, d'actions terroristes ou insurrectionnelles ? Comment façonner la manœuvre terrestre qui légitimera la menace d'emploi du feu nucléaire ?

Acceptant une première phase de haute intensité, il semble que le niveau d'excellence d'aujourd'hui réside dans la puissance de feu et la protection. Les unités sont plus lourdes, dépendantes des axes routiers et opérationnelles après une longue montée en puissance. La prudence a envahi les esprits alors que l'audace animait la FAR.

Il existe pourtant bien des cas où il faut devancer l'ennemi au risque de le laisser profiter de la situation et se voir appliquer à terme la vieille maxime des défaites : trop tard !

Enfin le dernier point, mais qui est le plus dimensionnant pour l'armée de Terre est le nucléaire. L'article sur le nucléaire placé en tête de la troisième partie de ce dossier a bien souligné combien le rôle de l'armée de Terre était important durant la guerre froide afin de rendre crédible la menace d'emploi du feu nucléaire, après avoir utilisé toutes les cartes à notre disposition pour éviter de le faire. Il s'agissait d'être contraint au choix ultime, consistant à accepter le suicide collectif comme alternative à l'asservissement.

Les choses n'ont pas beaucoup changé depuis.

Le président de la république l'a rappelé dans son discours du 2 mars 2026 : « *Pour gérer ce genre de situation avant qu'elle ne franchisse le seuil nucléaire, il faut des capacités spécifiques. L'alerte avancée pour détecter les menaces, la défense aérienne élargie pour s'en prémunir, la frappe dans la profondeur pour contrer et **agir au plan offensif**. C'est tout cela qu'on appelle l'épaulement. **Pour être forts dans notre dissuasion nucléaire, nous devons être forts dans nos capacités conventionnelles dans toutes leurs dimensions. C'est bien sur ces deux piliers que se fonde notre défense** ».*

L'armée de Terre française devrait donc posséder toutes les capacités pour contrer un contournement de la dissuasion nucléaire. Il ne s'agirait pas de répondre de façon symétrique aux surenchères russes, mais de conserver la capacité d'être présent partout où il faudra pour colmater toutes les brèches qu'un ennemi ne manquera pas de vouloir exploiter pour gagner.

Il convient enfin de méditer ce que signifierait une défaite pour la France. Nos prédécesseurs ont réussi en 1940 à sauver des Allemands les stocks d'or et d'eau lourde, parce que nous avions encore des possessions en dehors de l'Europe qui pouvaient continuer la guerre.

Admettrions-nous de céder notre stock d'or et nos armes nucléaires à notre vainqueur ? La réponse est assurément négative, ce qui nous place dans une logique de combat « à mort », condition indispensable pour crédibiliser l'emploi de l'arme nucléaire.

* **

Depuis ces dernières années, l'armée de Terre française a parcouru un chemin considérable pour se préparer à la guerre de demain. Depuis un demi-siècle, elle a toujours su se réorganiser, se restructurer ou s'adapter autour des ressources allouées. Bien ancrée dans l'innovation avec le Commandement du combat futur (CCF), elle scrute les ruptures tactiques et techniques pour ne pas être en retard d'une guerre. Dotée d'un commandement opérationnel terrestre pour l'Europe, elle est parfaitement intégrée dans le système défensif de l'OTAN. Les troupes envoyées en Estonie et en Roumanie l'ont solidement arrimée à la structure de la défense collective.

Mais elle est terriblement à l'étroit dans son costume taillé pour moins de 80 000 combattants !

L'éparpillement des moyens fera assurément partie de la stratégie ennemie pour réduire ses capacités de combat. D'autant qu'il restera très peu de moyens pour effectuer les relèves et s'inscrire dans la durée, surtout dans le cas où les forces affectées aux garanties de sécurité en

Ukraine seraient déployées.

L'épaulement au nucléaire lui demandera d'être toujours très réactive, tout en maintenant en permanence des capacités en réserve.

Enfin, la facture de la protection du territoire national est très élevée alors qu'uniquement une faible fraction de la population française est impliquée dans sa propre défense, dont l'échec mettrait en cause sa survie même.

Le format de nos armées étant étriqué, il y a là un champ des possibles à explorer. La Révolution française a bouleversé l'art militaire avec la levée en masse. L'Ukraine l'a fait avec l'imbrication de la société civile dans la guerre. Un civil avec un téléphone devient capable de désigner un objectif ou alerter d'une attaque.

L'implication de la société française dans sa propre défense, commence par une prise de conscience et un réveil du sentiment national. Elle permettrait de combler bien des trous capacitaires, vu le nombre de talents qui existent. Reste à trouver comment inventer ce nouveau mode de « *combattants civils bénévoles* » ; un concept surprenant, mais probablement très efficace.

Bien souvent, on retrouve le meilleur de chaque société dans sa façon de faire la guerre. Après plus de 70 ans de paix, la nôtre n'est plus militariste, mais elle dispose de bien d'autres talents qui ne demandent qu'à être exploités !

Nous devons penser la guerre à venir ; nous organiser et nous y préparer.

Et nous devons le faire collectivement, imaginant l'action de millions de personnes qui ne voudraient pas subir la loi d'un vainqueur haï ou, en cas de faillite de l'État, celle du plus fort.

NOTES :

1. *La guerre d'après, La Russie face à l'Occident*, Carlo MASALA, 2025, Bernard Grasset, Paris .
2. L'article 5 du Traité de l'Atlantique-Nord dispose qu'une attaque armée contre un pays membre de l'OTAN sera considérée comme une attaque dirigée contre tous, et que chaque membre est tenu de venir en aide au pays visé. Cette assistance **peut comporter ou non le recours à la force armée**, et peut inclure toute mesure que les Alliés jugent nécessaire pour rétablir et assurer la sécurité dans la région nord-atlantique.
3. *Le corridor de Suwalki*, article de Benoît d'ABOVILLE et Antoine BOUVIER, Revue Commentaires n°191, automne 2025.
4. *Les scénarios noirs de l'armée française. Comprendre les menaces qui nous attendent*, Alexandra SAVIANA Paris, Robert Laffont, 2024.
5. *ZAPAD*, Antoine CAMUS et Paul-Marie VACHON, septembre 2025, Éditions Triomphe.
6. Doctrine, Organisation, Ressources humaines, Équipements, Soutien, Entraînement.

7. Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, 8 600 militaires.
8. Brigade des Militaires de la Sécurité Civile, 1 700 militaires.
9. Macédoine du Nord et Albanie (début des négociations d'adhésion juillet 2022) ; Bosnie-Herzégovine (début négociations en 2024) ; Monténégro (2012) ; Serbie (janvier 2014).
10. 6^e division légère blindée, 9^e division d'infanterie de marine, 11^e division parachutiste, 27^e division alpine, 4^e division aéromobile avec tous les appuis nécessaires.